

**Réunion publique du Conseil de quartier Pont de Flandre
Le mercredi 7 décembre 2011 à l'école élémentaire A 84 rue Curial**

Réunion animée par Karine GAUTREAU, Adjointe au Maire chargée de la démocratie locale et participative et Lélia GIOVANGIGLI, Déléguée du Maire pour le quartier Pont de Flandre.

Présentation de la maison de santé Michelet

En présence d'Olivier Margelisch (médecin à la maison de santé), Nastassja Lachine (médecin à la maison de santé) et Houzaillefata Mohamed (orthoptiste à la maison de santé).

La maison de santé Michelet a ouvert ses portes le 01 octobre dernier. Elle est une nouvelle structure du quartier qui offre des différentes prestations médicales aux habitants.

Une maison de santé est un regroupement de soignants de différentes professions sur le même lieu. Ils sont de professionnels libérales qui n'appliquent pas des dépassements des honoraires et qui acceptant les tiers-payant.

La proposition de la maison de santé est d'avoir un travail commun entre les différents professionnels et appliquer l'éducation thérapeutique.

L'éducation thérapeutique est un processus continu de soins et de prise en charge. Il s'agit d'une branche spécifique de l'éducation pour la santé. Ce sont des professionnels de la santé qui vont transmettre une partie de leurs savoirs et de leur savoir-faire au patient.

Le projet de cette maison de santé a été lancé pour la mairie du 19^{ème} début 2010. L'idée c'était d'élargir l'accès au soin aux habitants du quartier en maintenant la démographie médicale et paramédicale et en offrant des tarifs des actes sans dépassement.

L'installation de cette maison au quartier Pont de Flandre a été possible parce qu'ils ont arrivé à regrouper un nombre intéressant de professionnels de santé et parce qu'il est un quartier politique de la ville où les conditions locatives sont attractives.

Aujourd'hui la maison de santé Michelet comprend:

- 3 médecins généralistes
- 3 infirmières
- 1 kinésithérapeute
- 1 orthoptiste

Leur souhait est d'avoir encore deux médecins spécialistes secteur 1 et un deuxième kinésithérapeute. Ainsi, ils formeront une équipe de 11 professionnels.

Les soignants de la maison de santé Michelet ont signé la Charte Paris Santé. Cette charte vise à promouvoir et valoriser les actions communes visant à favoriser la coordination entre les acteurs de soins, la continuité et les parcours de santé,

développement de l'informatisation, la mise en place de démarche de qualité, faciliter l'accès aux droits, l'élaboration de projets médicaux coordonnés, développer des actions de prévention et d'éducation thérapeutique, accroître les programmes de recherche et des coopérations avec les hôpitaux et les établissements de soins.

En janvier le Conseil de quartier Pont de Flandre organise une visite à la maison de santé Michelet. Pour cela, les intéressés doivent s'inscrire par mail: fabiane.pizzirani@paris.fr

Questions/Commentaires :

1) Est-il possible d'avoir une consultation en urgence à la maison de santé ?

Oui. Nous travaillons en consultation sur rendez-vous, mais nous pouvons aussi accepter des urgences.

2) Y-a-t-il une différence entre maison de santé et centre de santé?

Oui. La maison de santé est composé des professionnels libéraux, ils n'ont pas de salaire. Ce sont les professionnels installé qui payent le loyer du local. Mais la grande différence est que à la maison de santé ils pratiquent l'éducation thérapeutique, proposent des ateliers et des consultations diffères.

3) Pensez-vous avoir un podologue à la maison de santé?

Il en reste deux bureaux disponibles. L'idée est d'avoir un gynécologue et un psychiatre. Il est difficile de trouver des spécialistes parce qu'ils n'acceptent pas de travailler au secteur 1 où il n'y a pas des dépassements d'honoraires.

4) Un habitant dit que la maison de santé relève la vraie vocation des médecins. L'habitant remercie les professionnels d'avoir s'installé sur ce quartier.

5) Une habitante remercie la maison de santé pour leur travail. Elle dit être une nouvelle patiente et qu'elle a été très bien accueillie. Il a une très bonne ambiance à la maison. Elle se mettre à disposition pour faire du bénévolat.

6) Est-il possible changer de médecin traitant ? Les médecins du quartier sont débordés.

Oui, nous pouvons changer notre médecin traitant combien de fois nous voulons.

7) Une habitante dit être très contente d'avoir une maison de santé dans son quartier.

8) Un habitant souhaite la bienvenue aux nouveaux professionnels. Elle dit espérer que les généralistes auront plus de temps pour les patients, parce que les généralistes font des consultations de 5 minutes et il n'est pas suffisant.

9) Qu'est ce qu'un orthoptiste ?

Orthoptiste est le professionnel qui pratique l'orthoptie. L'orthoptie est la rééducation des yeux. Elle est prescrite pour l'ophtalmologiste ou pour le généraliste.

10) Pratiquez-vous les visites aux domiciles ?

Presque tous les professionnels de la maison Michelet font de déplacements. Les médecins les font pendant les matins. La kinésithérapeute et l'infirmière peuvent se déplacer dans des différents horaires. Seulement l'orthoptiste que ne le fait pas.

11) Il y aura des médecins qui appliquent la médecine douce ?

Les locaux sont grands, mais pas extensible. Ils ont pensé à l'installation des spécialités essentielles. Ils ne peuvent pas tout faire.

12) Quel est vos motivations pour vous installer dans une maison de santé ?

Les motivations sont différentes pour tout le monde. La plupart ne veut pas travailler seule au cabinet, ils désirent un travail en équipe. Ces sont normalement des jeunes diplômés qui veulent travailler tout de suite après la fin des leur études.

Informations :

Maison de santé Michelet

3 bis rue de Cambrai - tour M.

Téléphone : 01.40.37.90.24

Horaires d'ouverture : 9h-19h en semaine / 9h-13h le samedi

Présentation de l'Accorderie

En présence d'Anne Mistral (directrice de la régie de quartier du 19^{ème} nord)

L'Accorderie est un projet expérimental porté pour la régie de quartier. Le projet doit devenir autonome au bout de 3 ans.

Une Accorderie est un système d'échange de services qui regroupe toutes les personnes intéressées et habitant sur le territoire où elle est implantée à échanger entre elles différents services et savoir-faire.

Les membres d'une Accorderie, les Accordeurs, ont accès aux services des autres membres ainsi qu'à toutes les activités organisées par eux. Les échanges ne sont pas réciproques.

Il y a 3 types d'échanges : les échanges individuels, mais aussi des activités collectives d'échanges et des échanges associatifs.

Les activités collectives d'échange s'adressent à l'ensemble des Accordeurs. Celles-ci seront mises en place en fonction des besoins que les membres expriment. Les échanges associatifs sont les services rendus dans le cadre de la gestion même de l'Accorderie, par exemple. Cela veut dire que les accordeurs peuvent participer à la vie de l'Accorderie et de cette façon gagner des crédits au niveau associatif.

L'Accorderie de Paris19^{ème}, est un projet de la fondation Macif, soutenue par la Mairie de Paris, est la toute première à Paris. Elle se situe à la régie de quartier au : 234 rue de Crimée.

L'idée est aussi de créer des liens entre les habitants des différents quartiers de l'arrondissement. Chacun apporte le qu'il sait faire et le qu'il a envie de partager.

L'Accorderie organisera aussi des rencontres régulières avec les accordeurs, pour que les gens se connaissent et peuvent discuter ensemble.

Tout se passe par internet, inscription, contact avec les différents accordeurs, consultations des crédits... Les personnes qui n'ont pas accès à internet peuvent passer au bureau de l'Accorderie pour prendre la documentation en format papier.

Les principes de base sont :

- une heure de service rendu égale une heure de service reçu
- l'échange repose sur le temps et non l'argent
- équilibre dans les échanges
- de l'échange et non du bénévolat
- prise en charge de l'organisme par les Accordeurs.

Aujourd'hui, l'Accorderie a 100 accordeurs, 1/3 vient du quartier Pont de Flandre. Les échanges ont commencé et ils ont toujours des nouveaux accordeurs qui s'inscrivent.

Questions / Commentaires:

1) Il serait bien de faire une boîte à idées au site de l'accorderie pour que les gens puissent donner leurs idées de projet et de services qui ne sont pas encore dans la liste. Et après créer une boîte pour accompagner la suite des idées qu'ont été proposé.

2) Il y a-t-il un espace dans le local de l'accorderie pour recevoir les accordeurs qui veulent échanger des services, mais qui n'ont pas de place à leur maison?
Aujourd'hui, non. L'accorderie occupe un petit local et, malheureusement, ils ne peuvent pas recevoir ses accordeurs pour l'échange de services.

3) Les SELs (Systèmes d'échange locaux) sont-ils la même chose que l'accorderie ?

Non. A l'accorderie il n'y a pas de échanges d'objets et il n'y a pas du bénévolat. Les SELs n'ont pas de salariés et à l'accorderie il en a.

4) L'inscription est-elle payant ?

Non, l'inscription est gratuite et ouverte à tous les habitants.

5) Y-a-t-il un périmètre pour les prestations des services ? Cela ne peut pas devenir une prestation professionnelle ?

Les professionnels libéraux peuvent échanger ses services à l'accorderie, mais de façon occasionnel, par exemple, deux fois par an. Si ces prestations deviennent régulières il s'agirait du travail dissimulé et l'accorderie interviendra pour empêcher cela.

Il faut souligner que toutes les prestations médicales sont interdites, parce qu'il s'agit des prestations très délicates et que doivent être soumises à des normes très strictes.

Informations :

Accorderie

www.accorderie.fr

234, rue de Crimée

Téléphone : 09 66 92 94 21

Horaires d'ouverture 9h-13h / 14h-17h

Informations diverses :

- Présence de Léa Filoche, conseillère déléguée chargée des droits de l'Homme, de la lutte contre les discriminations et de la citoyenneté et de la politique de la Ville.
- Proposition d'un rencontre début 2012 avec le conseil de quartier Pont de Flandre pour organiser une fête et de différentes animations au quartier. L'idée est de trouver un moment de convivialité commun dans notre quartier qui est très vaste, très différent.